



DOSSIER ENQUÊTE PUBLIQUE

II- LE PROJET DE SCoT ARRÊTÉ

0 : LA NOTICE EXPLICATIVE DU DOSSIER DE SCoT ARRÊTÉ

ORGANISATION DU DOSSIER DE SCoT ET DÉTAILS DE CHAQUE PIÈCE CONSTITUTIVE

PIÈCE	DÉTAILS DU CONTENU
0 - La notice explicative du dossier de SCoT arrêté	<i>Présent document.</i> Cette notice présente les différentes pièces du dossier arrêté du SCoT Pays Basque & Seignanx
1 - Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)	Clé de voûte du SCoT, le PAS expose l'ambition des élus pour le Pays Basque & Seignanx à l'horizon 2050. C'est un document court (50 pages) qui explique : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les grands constats et enjeux. ➤ Les grandes trajectoires voulues par les élus qui visent pour la plupart à infléchir les tendances dont les conséquences sociales, environnementales et climatiques sont trop impactantes pour l'équilibre global du territoire. ➤ Le parti d'aménagement, fil conducteur du projet qui lie l'ensemble des orientations stratégiques et illustre les besoins d'articulation des politiques publiques, à partir de 2 axes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Axe 1 : Construire un territoire plus équilibré ➤ Axe 2 : Réduire l'empreinte environnementale de nos modes de vie ➤ Les six résolutions qui se sont dégagées des travaux du SCoT
2 - Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)	Il définit les actions à engager pour concrétiser les grands principes du PAS. Il comporte un ensemble de prescriptions et de recommandations que les documents locaux (PLUi, PLH, PDM et schéma divers...) et les politiques publiques déclineront à leur échelle pour faciliter la mise en œuvre du SCoT. Ce document traduit en prescriptions le projet politique à travers 3 grandes parties : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Partie 1 : Construire un territoire plus équilibré et solidaire : Organiser l'espace pour préserver/régénérer les ressources et accroître les capacités de résilience du territoire. ➤ Partie 2 : Faire évoluer le modèle de développement : Répondre aux besoins d'un territoire dynamique en étant sobre en ressources. ➤ Partie 3 : Traduire localement les attendus spécifiques relatifs au littoral et à la montagne.
3 - Les annexes	Ce sont les pièces qui présentent et expliquent l'ensemble des réflexions qui ont aidé à construire le PAS et le DOO.
3.1 - Les diagnostics	
3.1.1. - Le diagnostic socio-économique	Il exprime l'état des lieux du territoire et pose les enjeux auxquels il est confronté.
3.1.2 - L'Etat Initial de l'Environnement (EIE)	L'Etat Initial de l'Environnement (EIE) analyse et identifie les enjeux environnementaux et représente un socle de la construction du projet de territoire.
3.1.3 - L'analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers	Elle présente une analyse chiffrée de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur le territoire du Pays Basque & Seignanx. Cette analyse porte sur deux période de référence : 2011-2021 (période de référence de la Loi Climat et Résilience) ainsi que 2014-2024 (période de dix ans précédant l'arrêt du SCoT).

3.2 - La justification des choix	<p>La justification des choix expose les choix opérés par les élus syndicaux pour construire la vision stratégique et le parti d'aménagement qu'ils ont pour l'avenir de leur territoire, d'ici 2050.</p> <p>Ces choix résultent d'une articulation entre les enjeux spécifiques du territoire, les enjeux climatiques et environnementaux – tels qu'ils sont perçus et appréhendés par les élus – et leur croisement avec les attendus réglementaires de la planification territoriale.</p>
3.3 - L'évaluation environnementale	<p>Elle permet de garantir que les enjeux environnementaux soient pris en compte dans le SCoT, au bon niveau.</p>



www.scot-pbs.fr